

CGT FINANCES PUBLIQUES - MONTREUIL

CEN des 14 et 15 septembre 2022

en visio

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SEANCES du 14 septembre *matin*

objet : revendicatif

Présidence : BN / présence matin 38

+ présence invités : NATHALIE BATTIN et ALAIN KAC(CFC) / CECILE MAZAUD (BN) / LAURENT PERIN (FD)
rapport introductif revendicatif en fin de RDD

Le revendicatif

Points abordés :

La casse des services publics a accentué les effets délétères du changement climatique!

Préparation active du 29 (seuls CGT et Solidaires appellent!) mais est-ce que nous nous inscrivons aussi dans l'action du 22?

Les agents ne vont pas massivement se mobiliser le 22 mais des militants vont participer à des rassemblements et des manifs en soutien au secteur de la santé, en particulier dans les trésoreries hospitalières et devant les hôpitaux.

Fortes inquiétudes dans les sections sur l'avenir de l'action sociale et en particulier des CDASS.

Comment le syndicat "filtre" les dossiers soumis au cabinet d'avocats dans le cadre du contrat passé avec celui-ci?

La FD rappelle que de nombreux matériels (tracts) sont à la disposition pour les tournées de service et alerte qu'un GT ministériel aura lieu en octobre sur la restauration collective. La FD a besoin des remontées des sections pour le préparer.

Il y a-t-il une évolution de la doctrine ministérielle ou directionnelle sur le TT?

Remerciements de Yolande pour l'aide du syndicat à l'association Les Filles du Bon Pasteur.

Synthèse de Fanny:

Conférence de l'UFR la semaine du 26 au 30, aucun BN n'est dispo, un membre de la CEN peut-il représenter le syndicat? Alain KAC nous représentera.

Proposition que le syndicat apporte un soutien de 200 euros à l'association des Filles du Bon Pasteur.

Dans le prochain MAG un article va dénoncer la prime "d'attractivité".

Interpellation de Mme Séguy, directrice RH, sur la continuelle dégradation des conditions de travail des collègues.

Transmissions des dossiers au cabinet d'avocats: la préparation (lecture et confection de mémoires) des dossiers ayant vocation à être soumis au cabinet d'avocats sera confié à notre pôle juridique car les trois correspondants BN du cabinet n'y suffiraient pas. En outre le BN estime que le pôle doit "filtrer" les dossiers; en clair lorsqu'on sait qu'à coup sûr c'est perdu d'avance, on ne transmet pas au cabinet!

Projet d'interpeller la Commission des finances de l'Assemblée nationale sur l'évolution préoccupante de la fiscalité.

Proposition de rédaction d'un tract sur le lien partage des richesses-fraude fiscale.

Sur les processus des mobilisations : est-ce qu'on peut faire la fine bouche en ce moment? Ne faut-il pas se féliciter des propositions multiples?

Questionnement ancien et récurrent pour toute la CGT: malgré de plus en plus de raisons de revendiquer, les modes d'action traditionnels, notamment la grève, sont de plus en plus remis en cause par les agents... et les syndiqués!

Des FD et des UD appellent aux marches européennes et en France contre l'inflation et la vie chère.

Enfin, la Confédération propose un "cadre commun" sur les sujets des violences sexistes et sexuelles qui mérite d'un faire un thème de débat de la prochaine CEN.

Vote sur la synthèse formulée par Fanny:

POUR 38; CONTRE 0 ; ABST 0; NPPV 0
--

SEANCE 14 septembre *après-midi*.

objet : Congrès du syndicat en juin 2023 et point élections.

Présidence : BN / présence : 40.

+ présence invités : NATHALIE BATTIN, ALAIN KAC(CFC) / CECILE MAZAUD (BN)

Avant le débat sur la préparation du congrès:

- suite à empêchement du BN, Alain KAC représentera la CEN pour participer au congrès de l'UFR la semaine prochaine

- Point sur les candidatures au congrès confédéral de mars 2023: les délégués ainsi que les candidat(e)s à la CEC présentés par le syndicat sont finalement retenus mais que le processus avec les UD a été long et délicat!

Préparation du 5ème congrès du syndicat (5 au 9 juin 2023):

Le retroplanning déjà envoyé va être étoffé par exemple des dates de CEN qui seront votées demain...

Le BN, après avis de la CFC, propose d'organiser le congrès à La Palmyre puisque ce site a été très apprécié lors des

rencontres nationales de juin dernier mais aussi pour des raisons concrètes d'accès et d'organisation.

Volonté de solliciter les candidatures à la CEN et la CFC bien avant les obligations statutaires pour en avoir davantage.

Comment envisageons-nous nos documents de congrès?

Le DO remanié serait envoyé à toute la CEN au maximum le 25/11 pour faire l'objet d'un débat et d'un vote à la CEN programmée des 13 au 15 décembre.

Il semble nécessaire de ne pas rallonger le DO sauf intégration des trois thématiques suivantes:

- défense des agents techniques et Berkani
- prise en compte de la généralisation du télétravail
- intégration de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Après débat sur la méthode, il est décidé de constituer une "commission de rédaction" d'une dizaine de membres qui va se partager la réécriture des documents qui seront soumis à la CEN.

Il est rappelé que les propositions de modifications statutaires doivent impérativement parvenir au BN avant le 5 février 2023. Ainsi les AG sectionnaires traitant du congrès pourraient se tenir du 6 février au 2 juin 2023.

Notre secrétaire générale, comme en 2019, propose au nom du BN, de constituer au sein de la CEN une commission de pré-amendement qui traitera les amendements sous l'angle "formel". Comme ce dispositif n'est pas dans nos statuts, il est soumis au vote:

Vote : POUR 40 ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0
--

Fixation du calendrier des CEN du 1^{er} semestre 2023:

- 24 au 26 janvier
- 14 au 16 mars (voté majoritairement contre l'alternative des 6 au 9 mars)
- 9 au 11 mai
- 27 au 29 juin

Le calendrier de la préparation du congrès confédéral (27 au 31 mars) n'étant pas complètement connu, il est proposé de réunir la CEN en visio dès que les documents de congrès seront à examiner.

Point sur la préparation des élections professionnelles (scrutin du 1^{er} au 8 décembre):

- Assez de candidatures pour toutes les listes sauf une femme C non éligible pour la CAP C.
- Le matériel de campagne commandé sur le site dédié commence à être distribué mais les sections doivent faire remonter au BN toute mauvaise réception de commande (ou absence de réception) car fin août il y a eu de gros problèmes dans les sections de réception des chemises d'accueil!

SEANCE 15 septembre *matin*.

objet : Points orga, droits syndicaux et politique financière.

Présidence : BN / présence : 37

+ présence invités : ALAIN KAC (CFC) / CECILE MAZAUD (BN) et OLIVIER BOUTARIN.

Point «orga» :

Le responsable du BN fait son mea culpa concernant un message aux sections fin juillet sur les mutations de syndiqués qui laissait croire qu'elles ne recevraient pas de tableau général des mutés. Ce dernier sera envoyé très vite mais il aurait été fort utile au moment de l'accueil début septembre...

Comment mieux suivre les mutations et celles de nos syndiqués en particulier ?

Un débat s'engage sur la difficulté croissante de la tâche et les différentes pistes d'amélioration possibles...

Synthèse par Fanny :

Il faut bien entendu continuer à inciter les sections à s'envoyer les fiches navettes tout en conservant le tableau général .

Proposition soumise au vote qu'un(e) camarade par section (secrétaire ou chargé de l'orga) ait l'habilitation nationale en consultation au cogitiel :

Vote : POUR 27 ; CONTRE 5 ; ABST 5 ; NPPV 0.

Les remontées des adhésions et encore plus des cotisations sont très inquiétantes !

Le 15/09/2022 45 sections n'ont toujours rien reversé sur 2022 ...et pendant ce temps toute la CGT (UL, UD, Conf, FD, UFSE etc;) attend ses moyens de trésorerie !

L'année dernière à la même date nous étions à 850 FNI de plus qu'aujourd'hui.

Même en 2020, qui était une très mauvaise année, nous étions à 150 FNI supplémentaires...

Sans doute, toutes nos réunions (bureau, CE, CR) devraient commencer par un point systématique orga / polfi !

POINT POLFI

L'exécution budgétaire au 31.08. 2022 a été présentée, les dépenses charges sont maîtrisées néanmoins les reversements

de cotisations sont très en deçà des années précédentes et sont beaucoup plus tardif, plus de 40 sections n'ont toujours pas reverser au 15 septembre ce qui pose des problèmes de trésorerie pour l'ensemble des structures de la CGT.

Comme chaque année la souscription (tombola) a été lancée, les sections les billets sont en cours d'envoi. Il est rappelé que c'est la seule recette extraordinaire du syndicat. C'est un bon moyen d'aller au contact des agents notamment en cette période préélectorale et de leur proposer de soutenir l'action de la CGT FiP. Le tirage se fera avant les vacances de Noël. Les sections recevront un courrier en ce sens.

Patrick COSSEC partant à la retraite, le BN a proposé à Nathalia MORALES (TGAP) de le remplacer et le BN propose à la CEN de l'intégrer à l'équipe au 1^{er} novembre.

Droits syndicaux 2022 :

La CEN doit attribuer les demandes de **solde**(20 % de l'attribution totale) et de **suppléments** formulées par les sections. Malheureusement plus de 50 sections n'ont pas communiqué au syndicat leur consommation du 1^{er} janvier au 31 août 2022 ,ni fourni de prévisionnel ?!

Pendant ce temps , sur 70 sections répondantes, 20 demandent seulement leur solde mais 29 demandent une « rallonge ». Le problème c'est que le total des droits supplémentaires demandés s'élève à 3150 CTS tandis que les restitutions annoncées sont d'environ 100 CTS.Pour mémoire en 2021 seules 10 sections avaient réclamé et obtenu un bonus pour au total 450 CTS ...et finalement en avril 2022 le syndicat apprend qu'il n'avait pas utilisé plus de 5000 CTS!

Toutefois cette année l'activité syndicale est répartie en particulier avec le covid qui pèse beaucoup moins et la perspective des élections professionnelles de décembre.

Synthèse de Fanny :

Proposition de vote:pour l'instant, accorder seulement le solde aux sections qui ont fait remonter leur conso et leur besoin. La CEN réunie les 4-5 et 6 octobre statuera sur les demandes de droits supplémentaires.

Vote : POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0
--

Les 50 sections en retard sont priées de faire remonter leur consommation et besoins éventuels de droits pour permettre à la CEN de décider dans de meilleures conditions.

Le collectif « droits syndicaux » de la CEN se réunira le lundi 3 octobre après-midi.

SEANCE 15 septembre après-midi

objet : Préparations élections et congrès du syndicat.

Présidence : BN/ présence : 36.

+ *présence invités :ALAIN KAC(CFC)/CECILE MAZAUD (BN) et OLIVIER BOUTARIN.*

Elections:

Le BN construit un modèle de profession de foi pour le mettre à disposition des sections.

Les sections et les chargés de territoires doivent faire remonter au BN les expressions CGT (tracts,analyses,affichesetc.) pour les mutualiser.

Un message "tout agent" sera envoyé pour appeler à la grève interprofessionnelle du 29 septembre.

Préparation du congrès:

Comment intégrer à nos orientations l'importante question des violences sexistes et sexuelles?

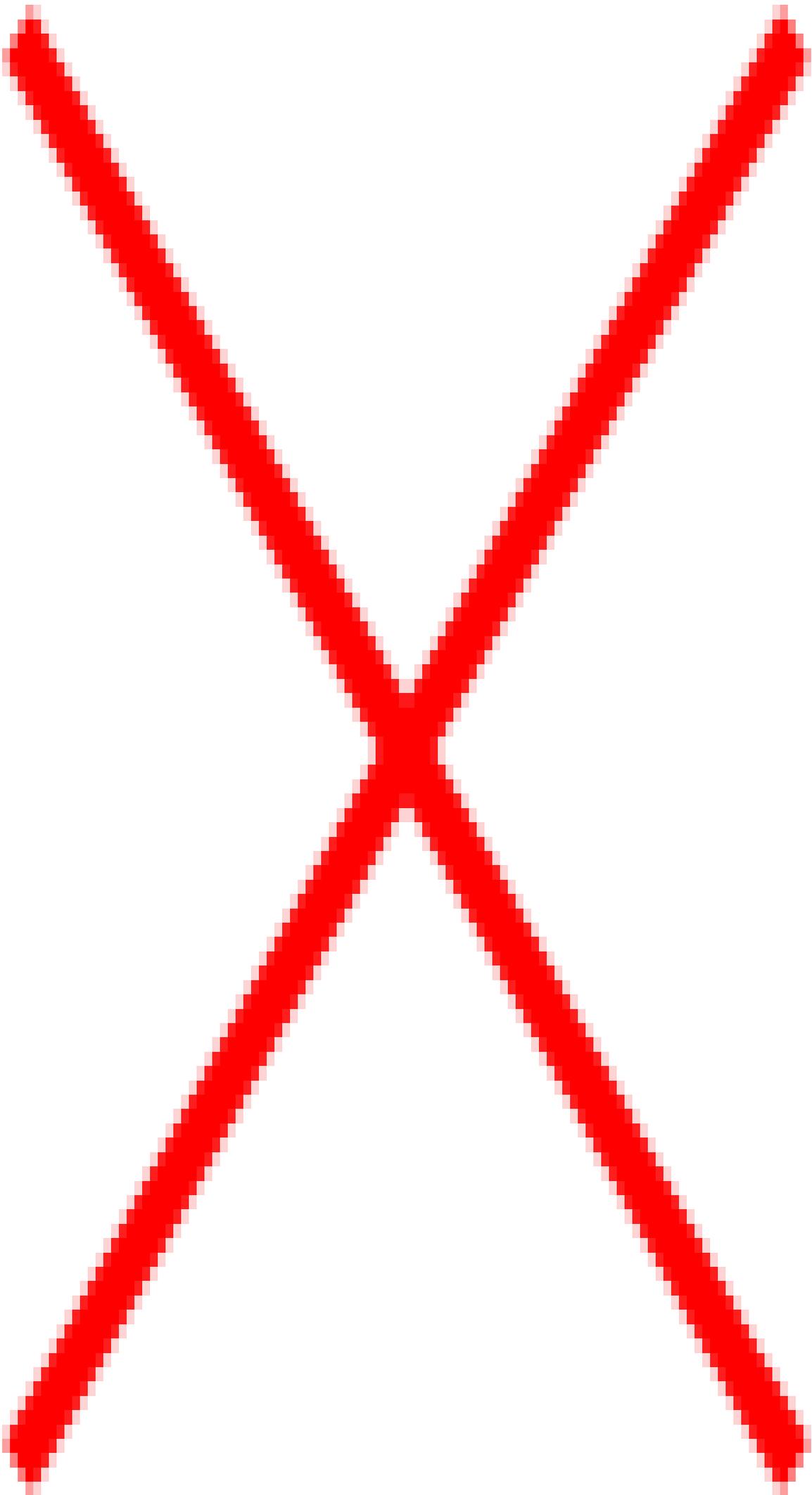
Dans le DO, en annexe en reprenant le projet soumis à la CEC de "cadre commun"?

Synthèse de Fanny:

Le débat est vif et complexe car nous sommes unanimes sur l'importance de cette question mais partagés sur les moyens pour y parvenir!

Proposition de se saisir de ce "cadre commun" en le discutant et l'amendant à notre CEN d'octobre.

Mais surtout nous devons réfléchir à sa mise en oeuvre concrètement...



Introduction revendicative CEN des 14 et 15 septembre 2022

Cet été a malheureusement battu des records...

En matière environnementale et climatique avec les canicules, sécheresses, incendies, orages destructeurs, etc. Nous avons toutes et tous pu suivre ces catastrophes en France et en Europe. Le Portugal, comme l'ouest de la France et l'Irlande ont battu des records de chaleur, tandis que l'Angleterre a relevé pour la première fois de son histoire des températures atteignant 40 °C .

Des records nationaux pour les températures maximales quotidiennes ont également été battus au Pays de Galles et en Écosse.

L'Espagne a aussi connu son mois le plus chaud jamais enregistré en juillet, avec une température moyenne nationale de 25,6°C - et une vague de chaleur du 8 au 26 juillet la plus intense et la plus longue jamais enregistrée.

Mais le reste du monde n'a pas été épargné, dans un silence médiatique quasi complet : 112 morts au Soudan à cause de la pluie et des crues, la Somalie au bord de la famine à cause de la sécheresse, le bilan des inondations meurtrières provoquées par la mousson au Pakistan est de 1 290 morts, 12 500 personnes blessées et des dizaines de millions d'habitants vivent dans des conditions épouvantables, 340 000 Tchadiens ont été affectés par des inondations sans précédent causées par des pluies torrentielles.

Pour la première fois depuis sa création il y a plus de 30 ans, l'Indice de développement humain, qui prend en compte l'espérance de vie, l'éducation, et le niveau de vie, a reculé deux années de suite, en 2020 et en 2021, selon le rapport de l'ONU. Le monde est revenu cinq ans en arrière en matière de développement humain. Nous avons vécu des catastrophes avant, nous avons eu des conflits avant, mais la confluence de ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui est un recul majeur pour le développement de l'humanité. Ce recul est quasi universel, touchant plus de 90% des pays de la planète.

Cet indice calculé sur l'année 2021 ne prend pourtant pas encore en compte les crises actuelles telles que la guerre en Ukraine, la crise de l'énergie ou encore l'inflation record.

Car le monde est donc traversé de crises politiques, économiques, sociales, sanitaires et environnementales, impactant la majorité de la population à l'exception des plus fortunés et des « profiteurs de crise » qui ne se sentent en rien concernés par ces turbulences dramatiques pour les populations.

En France, si la crise sanitaire nous offre une période de répit, l'été a violemment mis en évidence toutes les conséquences des crises actuelles, dont l'inflation qui impacte la majeure partie de la population sur les achats et besoins de 1ère nécessité.

Les mesures dites de « pouvoir d'achat » actées par le parlement, si elles peuvent sembler répondre de manière temporaire et parcelaire à une certaine urgence, atténuant de manière artificielle l'impact de l'inflation, elles ne sont en rien contraignantes pour les entreprises et employeurs. Elles continuent d'alimenter avec l'argent public les profits d'entreprises privées.

Elles servent aussi une politique libérale exacerbée ayant pour objectif premier d'anticiper une colère sociale légitime. Pour rappel, l'augmentation générale des salaires a été, quant à elle, rejetée à l'Assemblée nationale.

La colère sociale a par contre explosé au Royaume Uni, même si une suspension vient d'être actée suite au décès de la Reine Elisabeth II : Dans un contexte où plus d'un travailleur sur huit déclare faire face à des difficultés pour payer les produits de première nécessité, le mouvement, commencé en juin dernier, a fait boule de neige chez les postiers, les avocats, les dockers et les enseignants et s'amplifie depuis le mois d'août. Ainsi, début août, la plupart des fédérations syndicales de branches affiliées au Trades Union Congress (TUC), l'organisation fédératrice des syndicats britanniques ont lancé la campagne « Enough is enough » (« Assez c'est assez »).

Cette campagne porte cinq revendications :

- une véritable augmentation des salaires,
- la réduction des factures d'énergie,
- la fin de la pauvreté alimentaire,
- des logements décents pour tous,
- la taxation des riches.

De nombreuses organisations de gauche, des députés de la gauche travailliste, des collectifs et associations ont rejoint cette campagne, qui a déjà rassemblé près d'un demi-million de signatures.

Toute l'Europe est impactée, c'est pourquoi la Confédération Européenne des Syndicats (CES), qui regroupe la plupart des organisations syndicales européennes, met en débat auprès de ses affiliés l'idée d'organiser rapidement une grève européenne.

Une telle mobilisation « participerait à une élévation du rapport de force et permettrait aux travailleurs français de

savoir qu'en Angleterre, en Italie ou en Espagne d'autres travailleurs subissent la même situation et agissent de la même façon ».

La 1ère perspective déjà actée entre nous en CEN est la journée de grève interprofessionnelle du 29 septembre prochain. Depuis notre CEN de juin, la journée du 22 septembre s'est ajoutée, la confédération et l'UFSE appellent à se mobiliser ce jour-là avec un préavis de grève déposé pour la défense de l'hôpital public entre autres... Nous devons avoir le débat entre nous de s'inscrire également le 22 septembre.

Dans le débat, il est important d'entendre vos remontées de l'état d'esprit des collègues en cette rentrée, et de faire un point sur la préparation du 29.

Une intersyndicale a eu lieu fin Août : Seuls Solidaires et CGT appellent le 29.

La CGT y a porté l'intérêt de l'unité d'action syndicale dans la période malgré les élections professionnelles. Des communiqués intersyndicaux sont donc prévus : missions – pouvoir d'achat – appel au vote.

S'agissant des mobilisations, la tenue de l'intersyndicale était située trop tôt pour décider d'une mobilisation DGFIP sans connaître l'ampleur de la colère des agents, mais elle n'a pas été totalement écartée selon le contexte.

Pour rappel, à ce jour 93 femmes ont été tuées par leur conjoint depuis le début de l'année en France.

La CGT défend les droits des femmes au travail et dans leur vie privée, c'est pourquoi notre syndicat soutient les actions de l'association « les filles du bon pasteur ». Un communiqué est en ligne et a été envoyé aux sections, une mobilisation a lieu demain à Angers. Je rappelle que s'agissant d'une petite association, ce sont les membres qui financent en grande partie toutes les démarches, un appel aux dons a donc été inséré dans le communiqué.

Au dernier CCN une proposition d'adoption d'un cadre commun pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT a été présentée.

Il va vous être envoyé pour amendements éventuels à la prochaine CEN, débat et vote afin de porter la voie du syndicat auprès de la fédération pour le CCN de novembre.

Nous auront l'occasion d'en reparler en octobre, mais pour rappel également, samedi 19 novembre se dérouleront des manifestations contre les violences sexistes et sexuelles, notamment à Paris et le 28 novembre est la journée mondiale pour le droit à l'avortement, des manifestations sont prévues également.

Concernant notre recours au conseil d'État, l'avocat au conseil devrait nous transmettre ses analyses et son mémoire. Finalement, nous pouvons nous rétracter à tout moment, donc aucune précipitation n'est nécessaire. D'après l'avocat au conseil, ce recours est très sérieux, la question se pose sur les conséquences, mais une hausse du SMIC devrait intervenir début 2023...

La campagne « bonne journée au travail » doit être lancée. Un premier mail aux sections devrait partir rapidement.

Un GT bidirectionnel est prévu le 19 septembre avec les 2 DG, si vous n'avez pas eu le temps de lire les documents, il semble important de vous informer que le calendrier est revu mais aussi le périmètre. Il s'agit bien d'un recul et d'une première victoire à mettre au compte de nos camarades des Douanes.